

Fiche Technique : responsabilité pénale environnementale Maroc

Objectifs de la mission

- Cartographier les expositions pénales (rejets, émissions, eaux usées, déchets, manquements documentaires).
 - Diagnostiquer les obligations applicables et tester la robustesse technique et documentaire.
 - Concevoir et piloter un plan d’actions priorisé pour réduire rapidement l’exposition.
 - Constituer des preuves opposables (autosurveillance, registres, maintenance, arbitrages, photos datées).
 - Clarifier rôles/délégations, routines de reporting et préparation aux contrôles/incidents.
 - Aligner juridique, technique et organisation pour une conformité défendable et efficace.
- Clé de réussite : piloter par la preuve et produire, en quelques minutes, les éléments attendus lors d’un contrôle. Résultats visibles en quelques semaines (sécurisation des points critiques et dossiers prêts-contrôle).

Cible / Bénéficiaires

- Dirigeants, représentants légaux, directeurs d’usine, responsables QHSE/HSE et d’exploitation.
- Sites de production et projets au Maroc : chimie, textile, agroalimentaire, cimenteries, mines, BTP, logistique, plateformes portuaires.
- Autres contextes : carrières, établissements hôteliers, projets immobiliers, organisations multi-sites.
- Points sensibles : sous-traitance, chantiers temporaires, bassins pluviaux, STEP, filtres/dépoussiéreurs, zones de stockage.
- Moments de risque : extensions d’atelier, arrêts techniques, mises en service, lignes pilotes, pics saisonniers.

Durée de la mission

Durées indicatives selon périmètre, taille des sites et maturité :

- Cartographie des risques pénaux : 2 à 4 semaines.
- Plan d’actions hiérarchisé : 1 à 2 semaines.
- Matrice de preuves et dossiers prêts-contrôle : 1 à 2 semaines.
- Procédures clés réécrites : 2 à 6 semaines. Suivi post-mission à échéances fixes.

Démarche / Méthodologie

Phase	Objectif principal	Durée
-------	--------------------	-------

Cadrage et gouvernance	Périmètre, priorités, comité de suivi et instances de décision.	Selon périmètre
Diagnostic terrain & documentaire	Audit des dispositifs techniques et de la traçabilité probante.	2–4 semaines (cartographie)
Plan d’actions priorisé	Hiérarchisation des écarts, responsables, délais, indicateurs.	1–2 semaines
Consolidation des preuves	Matrice de preuves, registres, kits de contrôle normalisés.	1–2 semaines
Mise en œuvre & accompagnement	Corrections techniques/documentaires et rituels de pilotage.	Selon chantiers
Suivi post-mission	Points de contrôle, escalade, ajustements et REX documenté.	Échéances fixes

Contrôles et traçabilité

- Chaîne documentaire testée de bout en bout (émargement, datation, intégrité, archivage).
- Contrôles de second niveau sur points critiques et standardisation des formats de preuve.

Veille et relation avec les autorités

- Veille réglementaire reliée à des actions concrètes et à des responsables identifiés.
- Kits de contrôle inopiné et dialogue factuel, preuves à l’appui.

Gestion d’incident et défense pénale

- Fiches réflexes, confinement, analyses rapides et consignation rigoureuse des faits.
- REX, actions correctives vérifiables et alignement technique-juridique des pièces.